

Compte rendu du CA du samedi 19 juin 2021

Présent-e-s membres du CA :

	Titulaire	Présent : x Pouvoir donné: P	Suppléant	Présent : x Pouvoir donné: P
1	Annick Boisseau	x	François Ducrot	
2	Carole Martin	x	Véronique Firoaguer	
3	Christophe Bellettre		Charlotte Bouhelier	
4	Cyril Demarche		François Gaudel	P : Mus Jean-Baptiste
5	Fabrice Rouiller	x	Yves Papegay	x
6	François Goichot	x	Shalom Eliahou	
7	François Moussavou	x	Pierre Arnoux	x
8	François Parreau	x	Aviva Szpirglas	x
9	Gilles Bailly-Maître	Excusé	Guillaume Barrière	
10	Houria Lafrance		Marie Boyer	
11	Hubert Proal	x	Ariana Vacaretu	
12	Jean-Baptiste Mus	x	Arnaud Cuvelier	x
13	Jérôme Carbini	x	Vincent Brault	
14	Julien Duthil	x	Marion Szpieg	x
15	Line Audin	x	Pierre Audin	
16	Louise Nyssen	x	Emmanuel Milton	x
17	Michèle Grillot	x	Colette Anné	
18	Nicolas Villemain	x	Dror Alexinitzer	x
19	Paul Dartos	Excusé	Blanche Heisler	Excusée
20	Robert Brouzet	x	Marie Diumenge	
21	Sébastien Castagnedoli	x	Florence Soriano-Gafuk	
22	Thierry Cerantola	x	Jérôme Anselmet	
23	Ugo Deruette		Hassan Alami	x
24	Youssef Barkatou	x	Ariane Martin	x
	Anne Lasserre	invitée		
	Pierre Pansu	invité		
	Total votants	18		2

Nombre de voix pour les votes du CA : 20 voix.

Le CA débute à 14h10.

Premier CA hybride en 32 années d'existence.

Élections du nouveau bureau

Jean-Baptiste Mus demande si des personnes sont candidates pour se présenter au bureau. Il n'y a pas de retours, un bureau est donc présenté dont la composition est la suivante :

Présidente : Aviva Szpirglas
Vice-présidente : Blanche Heisler
Secrétaire : Jean-Baptiste Mus
Trésorier : Jérôme Carbini
Trésorier-Adjoint : Hubert Proal
Relation avec les chercheurs : Robert Brouze
Coordination Générale : Thierry Cerantola
Référént Salarié-es : Hassan Alami

Aviva Szpirglas présente les perspectives du bureau proposé en cinq points :

- Relancer les ateliers qui auraient abandonné
- Evolution du mode de fonctionnement (jumelages, échanges, congrès, utilisation de BBB ...)
- Élargir la communication
- Mobiliser des bénévoles
- Tendre vers un budget équilibré.

Vote : Votez-vous pour le bureau proposé ?

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Le bureau est élu

Approbation du CR du CA du 23 janvier 2021 :

François Parreau souligne quelques points à modifier notamment en page 10 (penser à indiquer le nom de famille des personnes) et page 6 (5 000 euros au lieu de 50 000 euros).

Vote : Approuvez-vous le compte rendu avec les modifications indiquées ?

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 2

Approuvé

La coordination nationale

Thierry Cerantola reprend la coordination Nationale, mais elle devient coordination Générale, avec l'aide de Blanche Heisler et Paul Darthos. Après un rapide bilan, il y a des coordinations régionales qui fonctionnent bien mais Auvergne Rhône-Alpes n'a plus de coordination.

Il va falloir trouver des bénévoles rapidement pour prendre cette coordination.

François Parreau explique qu'il va falloir trouver un système pour le fichier général que remplissent les coordinations pour éviter les Google docs.

Fabrice Rouillier précise que Nextcloud ou Google association sont envisageables.

Bilan des congrès

Anne Lasserre présente les congrès qui se sont tenus en distanciel (Paris-Saclay, Berlin, Nice, Lille, Congrès Vidéo et Orléans). Cela a demandé beaucoup d'investissement humain, mais ils ont bien fonctionné.

Le 22 juin, Toulouse va tenir un petit congrès en présentiel.

Ariane Martin monte les vidéos des congrès en ce moment pour les déposer sur YouTube.

Les congrès 2022

Anne Lasserre explique que nous espérons environ 200 ateliers. Il y a des pistes solides pour les congrès de Paris-Saclay, Avignon, Perpignan, Lille et peut-être Bordeaux. ☒

Le site internet

Voici la proposition TADAA votée au précédent CA.

- Migration : 4 320 € ☒
- Interface « responsables d'ateliers » : 16 416 € ☒
- Interface « autres utilisateurs » : 13 176 € ☒
- Site«vitrine»:4320€ ☒
- Formation : 720 € ☒

Aviva Szpirglas indique que la migration du site actuel de Drupal 7 à Drupal 8 (ou 9 selon la disponibilité des modules) est en cours (livraison de la migration pour mi-août).☒Avant l'été va débuter le développement de l'interface ateliers (livraison printemps 2022).

François Parreau ajoute que l'innovation viendra de l'interface pour les responsables ateliers qui se verra entièrement repensée, plus fluide et attractive.☒Pour les autres utilisateurs (salariés, organisateurs congrès...), il faudra attendre un peu selon l'état des finances.

Yves Papegay demande si le site est une mémoire ou une vitrine de l'association.

François Parreau explique que le site sous Drupal comporte une base de donnée que nous utilisons depuis 2012-2013 donc le site est une mémoire mais c'est aussi une vitrine de l'association. En fait c'est un site fonctionnel (mémoire + usage de l'association).

Yves Papegay pose alors la question du prestataire, a-t-on besoin d'un prestataire ou sommes nous autonomes ?

François Parreau répond que nous ne sommes pas prisonniers de l'hébergeur, les sauvegardes pouvant être activées ailleurs, et demande à Aviva Szpirglas si nous avons une vision sur la 2e phase du développement, c'est-à-dire l'interface responsable d'atelier.

Aviva Szpirglas et Line Audin répondent que nous allons déjà attendre de voir la fin de la migration et ensuite le reste viendra.

L'UE 2021 et l'UE 2022

Aviva Szpirglas indique que nous avons prévu une UE en 2020, à la suite des journées de l'APMEP, à Bourges (aux vacances de la Toussaint) . La Covid-19 est arrivée et l'UE a été annulée. Repartons-nous pour 2021 sur ce lieu ? Qui veut s'en occuper ? Il nous faut une équipe et cela d'ici une semaine sinon nous ne pourrions pas l'organiser. Si nous gardons le choix de 2020, l'équipe ne partirait pas de zéro.

Pour 2022, Yves Papegay, Hubert Proal et Thierry Cerantola se proposent d'organiser l'UE, sûrement dans le sud. Il faut juste connaître les critères.

Il est précisé qu'il faut compter 50 personnes, il faut que le lieu soit connecté aux transports et qu'il possède des salles de travail.

Line Audin explique que même si ce n'est pas urgent il faudra travailler le contenu. Yves Papegay propose de présenter un projet au prochain CA.

Questions diverses

Les futures dates :

Réunion CA, propositions :

samedi 25 septembre 2021 à 14h

samedi 15 janvier 2022 à 14h

samedi 18 juin 2022 à 14h

(la tenue des CA à 14h permettra aux membres appartenant aux zones avec un gros décalage horaire d'y assister)

Réunion AG, proposition :

samedi 18 juin 2022 le matin

Ces dates sont approuvées.

Proposition d'Animath pour Adaptativ' Seconde :

Fabrice Rouillier explique qu'Animath a été contacté en avril pour un appel d'offre à rendre fin mai. Le but étant de mettre à disposition des outils OpenSource pour les enseignants. Ce serait un site compagnon et MATH.en.JEANS pourrait mettre à disposition ses enregistrements, ses articles...

Line Audin demande alors quel est le gain pour l'association.

Fabrice Rouillier indique que le gain ne sera pas financier même si la mise à disposition de serveurs pourrait être remboursée. Par contre cela permettra de positionner l'association de façon visible.

Utilisation des serveurs de MATH.en.JEANS :

Aviva Szpirglas reprend l'historique de ces serveurs en indiquant que pour que l'association gagne en autonomie lors des congrès à distance, elle a dû s'adapter. Maintenant que l'association possède des serveurs et des salles BBB, il faudrait les proposer aux ateliers afin de favoriser les jumelages et les échanges.

François Parreau précise que c'est une option intéressante qu'il faudrait rapidement proposer.

Hubert Proal indique que l'outil BBB a très bien fonctionné pour les répétitions mais qu'il manque un outil pour partager de façon collaborative les présentations.

Fabrice Rouillier donne Texmacs comme outil qui semble bien fonctionner.

L'an prochain, proposons nous des congrès hybrides, distanciels, présentiels ?

Hubert Proal précise que les congrès hybrides sont compliqués à organiser et que nous devons plutôt partir sur des congrès en présentiel.

Aviva Szpirglas indique que c'est exactement ça. Les congrès seront proposés en présentiel et peut-être un congrès virtuel si des ateliers étaient dans l'incapacité de se déplacer et justifieraient auprès de l'association cette incapacité.

Ariane Martin soulève le fait que selon les lieux des congrès, l'hybride est réalisable.

François Parreau rappelle que la contribution demandée aux ateliers par participant est de 50 euros en présentiel et 10 euros en distanciel et souhaite que l'on ne complique pas cette « tarification ».

Yves Papegay s'interroge sur le prix du distanciel qui est bas alors que cela demande des investissements aussi.

Aviva Szpirglas explique que c'est dû aux frais de repas qui n'existent plus en distanciel.

Dror Alexinitzer se demande quand saura-t-on si l'atelier participe en distanciel ou en présentiel. C'est important pour les demandes de subventions de le savoir très vite.

Aviva Szpirglas rappelle que les congrès seront en présentiel sauf cas particuliers.

Carole Martin pose la question de l'utilisation de BBB dans les établissements, faut-il des autorisations spéciales sur le réseau établissement ?

Fabrice Rouillier répond en indiquant que BBB est paramétrable quasiment pour fonctionner sur n'importe quel réseau.

Youssef Barkatou se demande si, avec l'utilisation de BBB, nous pourrions jumeler des établissements éloignés.

Aviva Szpirglas indique qu'il n'y a aucun problème à cela et demande alors l'accord du CA pour que le bureau puisse rédiger le courrier d'inscription des ateliers en y indiquant que les congrès seront en présentiel et qu'en cas d'impossibilité, il faudra faire une demande auprès de l'association qui se réservera le droit d'accorder ou de refuser la participation à distance de cet atelier. La règle étant que le congrès est en présentiel et que l'atelier doit assister à toutes les journées du congrès.

Le CA n'y voit pas d'opposition.

Fin du CA à 16h